

Réunion du 7 novembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Roland BRENDLE

**N° CP/2011/799 - Protection de la nature - 2342  
Contrats d'agriculture durable "protection des rieds" et  
"montagne" - Participation à la mise en œuvre des Mesures  
agri-environnementales territoriales et participation au  
protocole de contractualisation Grand Hamster (année 2011)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- à l'Agence de services et de paiement (ASP) :

. des subventions d'un montant total de 35 624,01 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des Mesures agri-environnementales territoriales (MAET) "Bruche-Villé" conclues en 2007, 2008 et 2010

. des subventions d'un montant total de 46 780,28 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET conclues en 2008 et 2009 dans le Projet agro-environnemental (PAE) "Parc naturel régional des Vosges du Nord"


. des subventions d'un montant total de 12 715,78 € au bénéfice des exploitants agricoles signataires des MAET "Grand Hamster" en 2010 et 2011

- aux exploitants agricoles bénéficiaires au titre de l'année 2011 des contrats du protocole de contractualisation "Grand Hamster", des subventions forfaitaires d'un montant total de 45 892 €, conformément au tableau annexé.

La commission permanente approuve par ailleurs la convention-type relative à la gestion en paiement associé des MAET par l'ASP, et autorise son président à signer au nom du Département les conventions particulières à intervenir sur cette base.

Elle autorise également son président à signer le moment venu les contrats à intervenir dans le cadre du plan Hamster avec les exploitants agricoles concernés (contrats établis selon le modèle approuvé par délibération du Conseil Général n° CG/2008/36 du 16 juin 2008).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111107-62174-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 21/11/11